



Vol en subit en entreprise

Par Maeliseg

Bonjour,

Je travail dans un hôpital public à Grenoble

Et j'ai subit un vol dans mon casier que j'avais laissé ouvert on m'a dérobé 50? je ne sais pas qui a fait ça. ,
puis-je savoir si porte contre X la police pourrais retrouver la personne si je leur ramène mon sac à mains toucher par la
personne qui a comis ce vol ??

Merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

Aucune chance. Et logiquement votre plainte ne sera même pas reçue, ou alors classée sans suite.

Vosu n'avez aucune preuve que votre sac contenait 50 euros et il n'y a eu aucune effraction.

Oubliez.